

L'RNA JOIE

N° 251 du
4 juillet 1998
26^e année

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'a.s.b.l. Ernage Animation.

Editeur responsable : José JACOBS, drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Georgette & Robert NOEL,
Eliebeth LACROIX, Marie-Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.



Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.



AU SUJET D'UN SENTIER

Il est déplorable pour nous, contribuables (et électeurs) de Gembloux, de voir le mauvais état d'entretien du sentier, reliant la rue Augustin Romain à la rue Marius Dufrasne (voir photo à l'appui).

Le service des travaux a estimé ne plus devoir mettre un homme permanent à Ernage, en sorte qu'il n'y a plus Alex armé de ses brouette, brosse et pelle pour assurer l'entretien du village.



La végétation reprend ses droits et on commence partout à voir les résultats négatifs de cette décision.

Pour en revenir au sentier, je le parcours souvent en vélo, ce qui m'a déjà coûté une réparation de pneu à cause d'un piquet de fer bien planté au milieu et dépassant le niveau de quelques centimètres (son origine remonte aux derniers relevés du Cadastre). Il y a quelques jours également, j'y ai plié une jante en roulant dans un trou (nid de poule).

Je ne conseille donc à personne de s'aventurer dans le sentier la nuit tombée car les deux points d'éclairage ne fonctionnent plus également, et ceci depuis plusieurs années.

Roland VANHAUWAERT



26 ème ERNAGE RENCONTRE

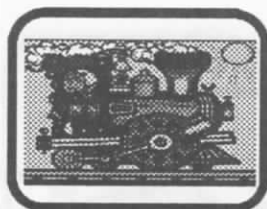
Le Comité des fêtes vous propose son programme des fêtes au village les 21, 22 et 23 août 1998

Ve 21/8	14h	goûter des 3 x 20
	19h	Discours d'ouverture
	19h30	Dépôt de fleurs au monument
	19h45	Vin d'honneur offert à tous
	20h	Ouverture du resto dans les jardins de la cure
	21h	Soirée dansante au chapiteau
Sa 22/8	11h30	Ouverture du resto dans les jardins de la cure
	14h	Jeu de l'oeuf dans les jardins de la cure
	19h	Ouverture du resto dans les jardins de la cure
	21h	Soirée dansante au chapiteau
Di 23/8	12h	Ouverture du resto dans les jardins de la cure
	15h	Taureau mécanique au chapiteau
	21h	Soirée dansante au chapiteau

Pour renouer avec les bonnes vieilles traditions, les membres du Comité passeront chez vous pour les souscriptions et les nominettes qui seront vendues au prix de 200 Frs, moyennant prestation de 6h de travail bénévole dans le cadre de la fête.

Le Comité vous remercie d'avance de votre participation à la réussite de la fête de votre village

**RAPPEL: L'R NA JOIE NE PARAÎT PAS AU MOIS D'AOUT
PROCHAIN NUMERO LE 05 SEPTEMBRE**



RECTIFICATIF DE L'HORAIRE DES TRAINS PARU DANS L'RNAJOIE N°250

Vers Ottignies, du lundi au vendredi

4h43 - 5h20 - 6h26 - 6h51 - 7h26 - 7h59 - 8h26 - 8h56
9h56 - 10h56 - 11h56 - 12h56 - 13h56 - 14h56 - 15h56

16h26 (supprimé pendant les congés & les vacances scolaires) - 16h57 -
17h57 - 18h57 - 19h57 - 20h57 - 21h57 - 22h57

Vers Namur, du lundi au vendredi

5h12 - 6h02 - 7h02 - 7h33 (supprimé pendant les congés & vacances scolaires)
8h02 - 9h02 - 10h02 - 11h02 - 12h02 - 13h02 - 14h02 - 15h02 - 16h02 - 16h27
17h02 - 17h32 - 18h10 - 19h02 - 20h02 - 21h02 - 22h02 - 23h02

Vers Ottignies, les samedis, dimanches & jours fériés

7h56 - 9h56 - 11h56 - 13h56 - 15h56 - 17h56 - 19h56 - 21h56

Vers Namur, les samedis, dimanches & jours fériés.

7h02 - 9h02 - 11h02 - 13h02 - 15h02 - 17h02 - 19h02 - 21h02

LOUIS.



ERNAGYM

Très chères Ernageoises,

Comme vous le savez sans doute, je ne donnerai pas
cours de gymnastique l'année prochaine. Mais rassurez-vous, ils reprendront
en septembre 99 avec peut-être un style.... américain (?).

Je profite de l'occasion pour remercier, du fond du coeur, les fidèles gymnastes
du mercredi soir pour leur bonne humeur, leur enthousiasme et leur progrès !
Nos rendez-vous hebdomadaires me manqueront ainsi que la vie à Ernage et
ses habitants !

* * *

Durant notre absence (août 98 à août 99), je serai remplacée, pour les soins
de kinésithérapie, par Mademoiselle Isabelle VANDERKELEN
le n° de téléphone est inchangé (081/61.58.46).

**BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS.
QUE L'ANNEE 98-99 SOIT PLEINE D'HARMONIES
(DU CORPS COMME DE L'ESPRIT !).**

A bientôt !

Marie-Hélène FOSTER et toute la famille.



EXPRESSIONS 98

Comme nous vous l'avons annoncé dans l'RNA JOIE de juin, Sainte Cécile réunira les artistes et artisans d'Ernage pour le week-end « Expressions 98 » des 21 et 22 novembre. L'ASBL ERNAGE ANIMATION nous

a assuré de sa collaboration et nous l'en remercions dès à présent.

Notre appel de juin a déjà rencontré un certain succès : une vingtaine de personnes se sont déjà inscrites : peintres, conteurs, diseurs, musiciens, chanteurs, comédiens ... Mais où se cachent donc les jongleurs, mimes, clowns, marionnettistes, dessinateurs ainsi que tous les autres conteurs, diseurs, pianistes ... Où se terrent-ils tous ces merveilleux artisans qui par la magie de leurs mains créent diverses oeuvres pour le plaisir des yeux, l'émotion à naître mais aussi la rencontre et le partage.

Artistes et artisans en herbe, artistes et artisans confirmés, n'hésitez pas à nous rejoindre. Venez exposer vos sculptures, aquarelles, peintures, dessins, gravures, poteries, miniatures, broderies, etc.... Vous les comédiens, les humoristes, n'hésitez pas à monter sur scène pour nous faire vibrer et rire au timbre de votre voix !

Vous qui êtes contaminés légèrement ou sérieusement par le virus de la création, de la mise en scène, ... inscrivez-vous. Quelle joie de partager toutes nos passions, petites ou grandes.

Faites-vous connaître : nous serons ravis de vous réserver un espace ou un moment à Expressions 98.

Pour que le week-end soit un succès, nous souhaitons accueillir de nombreux participants ernageois mais aussi beaucoup de visiteurs.

Bienvenue à tous et à toutes.

Pour la Chorale Saint Barthélemy
FRANÇOISE HAUWEN-D'HOLLANDER

Merci de bien vouloir contacter un des membres de notre chorale qui se fera un plaisir de vous soumettre tout renseignement pouvant vous être utile.

- | | |
|---|----------|
| - Claire FANNA, rue de l'Europe, 214 | 61 29 86 |
| - Liliane LARDINOIS, rue de l'Europe, 214 A | 61 34 53 |
| - Francis FELIX, chée de Wavre, 166 | 61 04 91 |
| - André JACQMIN, chée de Wavre, 215 | 61 20 07 |
| - Serge JORIS, rue E. Labarre, 45 | 61 09 68 |



PATCHWORK DE L'AMITIE

EXPRESSIONS 98 - 21 & 22.11.98.

En ce temps là, la paix régnait dans les villages et chacun vaquait à ses occupations.

Le soir, les femmes se réunissaient à la veillée pour confectionner de merveilleux kilts chauds et confortables.

Le patchwork était surtout considéré par les pionnières comme une nécessité. Elles utilisaient le moindre bout de tissu à la confection de couvertures chaudes pour les hivers rigoureux. Aussi mettaient-elles tous leurs soins et leur amour de la beauté à les réaliser patiemment carré par carré. On peut facilement imaginer le patient travail de ces femmes récupérant des étoffes usagées. La splendeur des patchworks contemporains, la richesse des étoffes aujourd'hui proposées nous font parfois oublier l'humble nécessité et l'aiguillon créatif original : la récupération.

Un mot qui curieusement sonne à son heure et reprend une couleur de modernité dans un esprit de sauvetage planétaire. C'est bien là toute la magie du patchwork que de se glisser toujours au bon moment de l'histoire.

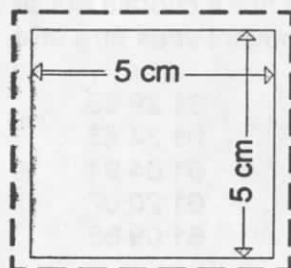
Et si nous Ernageoises, et peut-être Ernageois, nous récupérions nos bouts de tissus pour créer le Patchwork Ernageois de l'amitié. Notre oeuvre commune pourrait être exposée à « Expressions 98 ».

Si la récupération fut parfois vécue par les pionnières comme une patiente recherche et un sauvetage besogneux, il faut noter que le mot «récupération» a toujours été entaché d'un réel dynamisme.

Je fais appel à votre dynamisme, votre amour des couleurs, votre envie de participer à cette exposition.

De quoi s'agit-il :

Chaque personne apportera sa (ou ses) pièce(s): il s'agira d'un carré de tissu composé de 2 x 2 carrés de 5 cm de côté. Prévoir 1/2 cm en plus de chaque côté pour les coutures. Découper donc des carrés de 6 cm de côté (4 au total).



+1/2 cm couture

soit 4 carrés
de 6 cm de côté
à découper et
assembler



Le carré assemblé comportera donc 2 rangées de 2 carrés.

Couleurs : au choix

Tissus : de préférence coton

Les carrés de tissus assemblés (machine ou main) devront être déposés le 20 août 98 au + tard. Merci de mentionner votre nom, tél. et/ou adresse si vous le désirez. Je vous contacterai dès réception des « nombreux carrés composés » afin de vous soumettre le projet d'assemblage de ceux-ci et recevoir vos commentaires et conseils éventuels.

D'avance merci de votre participation
FRANÇOISE HAUWEN-D'HOLLANDER

En cas d'absence, merci de bien vouloir déposer vos carrés dans la boîte aux lettres - 156 rue Omer Pierard.



Salle « la Concorde »

Rôles de garde du dimanche matin.

14 juin	Comité de jumelage
21 juin	Rapid Ernageois
28 juin	Ernage accueil
05 juillet	R Na Joie
12 juillet	A.S.B.L. Ernage Animation
19 juillet	Comité Montady
26 juillet	3x20
02 août	V.S.N.
09 août	Ernageants
16 août	Paradis des Enfants
23 août	Comité des Fêtes
30 août	Ernage
06 sept	Vie Féminine
13 sept	Judo
20 sept	A.S.B.L. Ernage Animation
27 sept	Comité Montady
04 oct	Ecole Maternelle
11 oct	Ecole Communale
18 oct	Comité de jumelage

Les responsables du dimanche matin se rendront à la salle à 9h30, Alice les y attendra.



LE MOIS D'AOÛT SERA EXTRA, A LA PLAINE DE VACANCES D'ERNAGE !

Une rapide présentation....

Depuis près de 20 ans, une Plaine de Vacances est organisée à Ernage. Tout d'abord installée à la Cure, elle a actuellement lieu dans les locaux de l'école communale, rue Delvaux. Cette plaine, forte d'une participation nombreuse tout en restant très conviviale, accueille les jeunes Ernageois, mais aussi leurs cousins, leurs copains et copines venus d'autres horizons et des enfants d'autres villages environnants. Et ce, pour toute la durée de la plaine ou pour quelques jours...

Chaque enfant se fait ainsi de nombreux copains et passe un mois d'août plein de rires, de jeux, de créativité, d'activités physiques.... Tout en apprenant à vivre en groupe.



Le côté pratique

Quand ?

Pour qui ?

Horaire :

- du lundi 03 au mercredi 26/08
- tous les enfants et les jeunes de 3 à 14 ans
- activités de 9 à 12 h et de 13 à 16 h
- garderie gratuite de 8 à 9 h et de 16 à 17 h (au-delà, contacter la chef de plaine)
- les enfants dînent à domicile ou à la plaine (le potage est offert)
- les plus petits (de 3 à 5 ans) ont la possibilité de faire une sieste en début d'après-midi

Participation :

- modifiée en 1998 pour toutes les plaines de l'entité : 120 Frs/jour (60 F le demi-jour). Mais : pour le 3ème enfant ou en cas d'inscription et paiement le lundi pour toute la semaine : prix inchangé : 100 Frs/jour (gratuité pour le 4ème).
- En contrepartie, nous nous engageons à améliorer la qualité des collations offertes aux enfants le matin et l'après-midi (cakes, yoghourts, fruits, jus de fruits, glaces...).
- N'oubliez pas que la plupart des mutuelles interviennent dans les frais de plaine.

Encadrement :

- solide équipe d'une vingtaine de moniteurs sympa et motivés, composée : de deux chefs de Plaine, Catherine et Thaddée, institutrice et éducateur
- d'animateurs brevetés ou pouvant justifier d'une expérience dans un mouvement de jeunesse, et de plusieurs futurs enseignants.

Activités spéciales :

- piscine chaque vendredi matin (facultatif, 30f)
- fête inter-plaines à Bossière le mardi 11 août (toute la journée)
- fête de plaine : date à définir
- excursion (tous) et mini-camp (grands) : dates à déterminer en fonction de la météo.

A très bientôt ! Et d'ici là, bonnes vacances à tous.

Catherine DEHOUX, chef de plaine (tél : 61.21.06)



PAROISSE SAINT-BARTHELEMY

A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES
MESSES DOMINICALES

JUILLET 98

Dimanche 5 juillet à 10h45

Ernest JACQMIN - Joffre LACROIX, Véronique DEPIREUX et Jean BRICHART
- Georgina MERCIER - En l'honneur de Ste Adèle

Dimanche 12 juillet à 10h45

Juliette DUJARDIN, Mathilde DUJARDIN et Gérard STOQUART - Bernard
LARDINOIS - Willy MATHY - En l'honneur de Notre-Dame des Affligés

Dimanche 19 juillet à 10h45

Marie DUMORTIER et Ida SALMON - Andrée ROBERT - Pour les époux Louisa
et Marcellin DEPIERREUX - Défunts des familles VANDEPUTTE-
DEJONCKEERE

Dimanche 26 juillet à 10h45

Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL - Aux intentions de la famille et
des amis GUINAND-LESOYE - Pour les âmes du Purgatoire - Défunts des
familles BASSINNE-MANDELAIRE-GRANDHENRY-PIREAUX

AOÛT 98

Dimanche 2 août à 10h45

Joffre LACROIX, Véronique DEPIREUX et Jean BRICHART - En l'honneur de
Notre-Dame des Affligés - Défunts des Familles VAN MELLAERT-SERVOTTE

Dimanche 9 août à 10h45

Bernard LARDINOIS - Francine LETELLIER, Albert DENIS et Elodie NOLET -
Jean BRICHART, Agnès PIRLOT et Albert LACROIX - A l'intention de Notre-
Dame des Affligés

Samedi 15 août (Fête de l'Assomption de Marie) à 10h45

En l'honneur de la Sainte-Vierge

Dimanche 16 août à 10h45

Madeleine MATHY - François RAYMAKERS - Défunts des familles DEHOUX-
DELVAUX-GOËS-GUILLAUME-HOLSBEEKS

Dimanche 23 août à 10h45

En l'honneur de Saint-BARTHELEMY, patron de la paroisse - Antoine LEROY
- Andrée ROBERT - Défunts des familles BASSINNE-MANDELAIRE-
GRANDHENRY-PIREAUX

Dimanche 30 août à 10h45

Juliette DUJARDIN, Mathilde DUJARDIN et Gérard STOQUART - Joséphine

DAUSSOGNE, Pierre JACOBS et les défunts des familles DELMARCELLE-DUMONT - Défunts des familles LABAR-MARCHAL

SEPTEMBRE 98

Dimanche 6 septembre à 10h45

Joffre LACROIX, Véronique DEPIREUX et Jean BRICHART - Constant MAUIENT et Ida AGENOR - Aux intentions de la famille et des amis GUINAND-LESOYE - Défunts des familles LANNEAU-PIERARD-MAMBOURG.

* * *

Toute modification sera annoncée au cours de l'office du dimanche précédent. Pour rappel : il y a toujours, à l'école gardienne, une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 60.15.65.

Le n° d'appel de Monsieur l'abbé VILLERS, Doyen de Gembloux, est le 61.32.61 et celui de Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique : le 61.01.27.

Eugène DEHOUX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 à ERNAGE

Permanence : Rue Omer Piérard 124

EN JUILLET les mardis 7 et 21 de 16 à 19 heures

EN AOUT les mardis 4 et 18 de 16 à 19 heures

EN SEPTEMBRE les mardis 1 et 15 de 16 à 19 heures

LA MUTUALITE CHRETIENNE AUJOURD'HUI !

Un mouvement social animé d'une vision chrétienne.

Tout travailleur salarié, indépendant, pensionné ou chômeur a l'obligation de s'assurer contre les risques de la maladie et de l'invalidité. L'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes est la plus grande et la plus ancienne organisation d'assurance maladie de Belgique. Quelque quatre millions et demi de membres pour une population de presque dix millions d'habitants ont choisi la Mutualité Chrétienne en raison des valeurs qui l'inspire, de la qualité de ses services, de l'ensemble des avantages et services qu'elle offre, de son mode de gestion qui implique ses membres dans le mouvement social.

UN STATUT PARTICULIER

Les mutualités chrétiennes ont plus de 100 ans d'histoire. Les « caisses d'assistance mutuelle » (nées au début du 19ème siècle) sont à la base de notre système de solidarité et de sécurité sociale. Au fil de l'histoire, ces sociétés locales ont été regroupées dans des « unions » pour ensuite former l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes qui coordonne le fonctionnement des diverses mutualités régionales. Elle fêtera son 200ème anniversaire en 2006.

L'Alliance (ANMC) est composée de 31 mutualités régionales de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie. Conformément à la loi du 6 août 1990, l'Alliance et les mutualités disposent d'un statut propre. Les sociétés locales, sans personnalité juridique, fonctionnent comme des avant-postes d'aide sociale de la Mutualité Chrétienne. Les organes de gestion de l'ANMC sont le Comité, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale. Les membres de chaque communauté linguistique s'y concertent et prennent des décisions sur les matières de compétence nationale. Les décisions qui relèvent exclusivement de la Communauté flamande sont prises pour les Néerlandophones au sein de la « Vlaamse Christelijke Mutualiteit » (VCM). Celles qui relèvent des Communautés française et germanophone, le sont par l'Assemblée francophone et germanophone. Ce niveau de pouvoir communautaire dispose d'un Comité, d'un Conseil d'Administration et d'une Assemblée Générale. Les mutualités ont une structure autonome et leurs organes de gestion sont le bureau journalier, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale. Les administrateurs d'une mutualité sont élus par les membres de cette même mutualité. La plupart des membres des organes de gestion de l'Alliance sont élus parmi les membres des assemblées générales des mutualités. Les élections mutualistes ont lieu tous les 6 ans. Elles permettent aux affiliés de participer au fonctionnement de leur mutualité et d'en influencer le mode de décision d'une manière démocratique. L'Assemblée Générale est l'organe de décision de base de la mutualité. Elle vote les cotisations et les avantages, les statuts et les services de l'assurance libre ; elle approuve et contrôle les budgets et les comptes ; elle décide de toutes les grandes options de la mutualité. Il est donc important que, dans ces assemblées, les aspirations et les besoins des membres dans leurs diversités puissent s'exprimer. C'est à cela que les élus doivent s'employer en veillant à ce qu'il y soit donné suite.

Eugène DEHOUX.